



Philippe Madala
Membre d'AC PACA et de TAC [dances]

Courrier à l'attention de Catherine Meneret et Alban Richard, Emmanuelle Vo-Dinh, Christian Rizzo, Thomas Lebrun, Héla Fattoumi et Éric Lamoureux

Marseille, le 21 mai 2016

Bonjour,

Je tenais à vous écrire afin d'échanger et d'éclaircir avec vous, si cela est possible, à propos de deux postures et communications de l'ACCN dernièrement découvertes en ligne.

1- Le dispositif "Système Danse / Système(D)anse / SystèmeD(anse)" découvert sur le site www.choregraphesassocies.org/systeme-danse-comite-de-pilotage/

Dans la continuité du séminaire initié par l'ACCN en 2015, à l'occasion des 30 ans des CCN, et suite aux différentes réunions du mois de septembre avec l'A-CDC et Chorégraphes Associés, un comité de pilotage est instauré dans le souci de représenter au mieux le secteur chorégraphique et de rassembler les différents réseaux qui le constituent.

Ainsi pour la première fois dans l'histoire de la culture chorégraphique française, grâce à la création de Système Danse se retrouvent ensemble l'ACCN, l'A-CDC, Chorégraphes Associés, des Scènes conventionnées danse, un collectif d'administrateurs de compagnie de danse ainsi que deux artistes indépendants (un chorégraphe et un danseur interprète) pour réfléchir ensemble et mener un travail de dialogue avec les tutelles... [version 1ère en ligne]

Je m'étais déjà étonné au nom d'AC PACA - Acteurs Chorégraphiques en région PACA, de la réduction ou sélection des représentativités chorégraphiques au séminaire "Enjeux et propositions pour le secteur chorégraphique" en 2015. Hélène Joly et Lauren Boyer m'avaient communiqué que ce séminaire n'était qu'une 1ère étape et qu'il serait suivi d'autres travaux.

Quelle a été ma surprise en découvrant sur le site de Chorégraphes Associés cette suite affichée "SystèmeD(anse)" qui, de nouveau, s'est mis en place, d'une part en toute catimini (aucune information par mail ni même sur le site www.accn.fr) et d'autre part toujours dans une représentativité toute relative et des axes de réflexions pour le moins réducteurs et largement incomplets.

Pourtant nous avons, en parallèle et complément de ce 1er séminaire ACCN en 2015, initié et communiqué une proposition de séminaire national pour les acteurs chorégraphiques intitulé "Rê(v)alisables" (Détails et liens en bas de ce mail).

Comment ne pas m'étonner (le mot est faible) de ces méthodes excluantes et peu mobilisatrices pour de véritables enjeux et propositions pour le secteur chorégraphique. D'autant plus dans la période que nous traversons des convergences des réflexions, analyses et propositions des citoyens au sein du mouvement Nuit Debout et autres Coordinations, et d'autre part dans le constat, déjà daté et toujours actuel que les politiques artistiques et culturelles chorégraphiques nationales et régionales sont anémiées et asphyxiées, et qu'il nous faut nécessairement inventer et expérimenter d'autres politiques et "faïres".

Ainsi comment construire des propositions cohérentes pour l'ensemble des acteurs du secteur, sans respecter, inviter, se confronter à toutes les initiatives citoyennes réflexives chorégraphiques (et elles ne sont pas si nombreuses : ADADA en Normandie, Les rencontres de la Sirène à Paris, D.O.G. Danse Grand Ouest, AC PACA...) ?

Pourquoi entretenir et perpétuer une exclusion de classe sociale ou d'échelle de castes ou encore de regroupements et d'organisations, qui nous éloigne tant de l'intérêt "commun" et général et qui contribue à une image trop Louis le quatorzième de la danse ? En tant que directrice ou directeur d'un CCN et membre de l'ACCN pouvez-vous nous éclairer sur ce sujet ?

2- La prédominance et unique information partagée sur la page facebook de l'ACCN

www.facebook.com/profile.php?id=100008065546241 à propos de la négociation de branche sur les annexes 8 & 10 : les communiqués de presse d'Audrey Azoulay - Ministre de la Culture et de la Communication qui salue un accord historique pour le spectacle, celui de Manuel Valls - 1er Ministre saluant l'accord trouvé entre les partenaires sociaux représentatifs du secteur du spectacle vivant et enregistré, celui de l'ACDN - Association des Centres dramatiques nationaux qui tient à saluer ce résultat et à remercier l'ensemble des négociateurs – en particulier le Syndeac, au sein de la Fesac. Tous ensemble, nous devons défendre cet accord historique. Alors que les CIP - Coordinations des Intermittent.e.s et Précaires ont dès lors annoncé que ce n'était en rien un accord historique par l'étape de l'examen de l'accord par les tables UNEDIC et le « cadrage financier » exigé par le MEDEF (et l'actualité récente annonce en effet la "toujours" mise en stand-by de cet accord qui met en danger, vous vous en doutez, le bon déroulement des festivals à venir !). On note par ailleurs aucune information, ni lien issus ou pointants vers la Coordination Nationale Intermittent.e.s et Précaires : un seul point de mire, celui du SYNDEAC et du gouvernement.

Je suis assez étonné de cette sélectivité orientée et partagée par l'ACCN.

Par avance, je vous remercie de votre lecture et de vos retours.

Bien à vous

Philippe Madala
ladanse.com
Membre d'AC PACA
06 24 58 20 42

Liens Rê(v)alisables :

L'initiative a été lancée au départ à la profession fin décembre 2013 : Une tentative de commun en attente de tes retours... par Philippe Madala <http://www.ladanse.eu/?p=2271>- Une quarantaine d'acteurs chorégraphiques sur le territoire national ont répondu à cette tentative et/ou ont apporté une contribution.

Le 30 avril 2014 : le texte "Rê(v)alisables ou tentative d'un commun (hors du commun)" <http://www.ladanse.eu/?p=1980> était communiqué., puis

Le 21 octobre 2014 : Tenter une initiative commune en 2015 ? Rê(v)alisables <http://www.ladanse.eu/?p=3280>

Le 31 octobre 2014 : Paroles d'Acteurs Chorégraphiques pour Rê(v)alisables 2015 <http://www.ladanse.eu/?p=3308>

Le 31 octobre 2014 : Rê(v)alisables 2015 – Déroulement / Pré-programme / But <http://www.ladanse.eu/?p=3333>

Le 1er juillet 2015 : Rê(v)alisables 2015-2016 <http://www.ladanse.eu/?p=3626>